

Les collectes de biodéchets au service des sols et de l'environnement

L'entreprise Ecorecyclage, à Lavigny (VD), a mis en place des installations qui allient les processus de méthanisation et de compostage. Un tri optique unique en Europe permet de produire un compost de qualité, conforme aux normes les plus strictes. Un nouveau digesteur liquide augmentera encore la capacité de traitement et la production de biogaz. Les communes jouent un rôle majeur dans ce cercle vertueux.

Forum Déchets: Quel constat tirez-vous du traitement par Ecorecyclage des biodéchets d'un bassin de près de 300 000 habitants?

Luc Germanier: En moyenne, nous traitons 56 kilos de matières organiques par personne et par an, mais la commune la plus performante en collecte 165 kilos. Ces deux chiffres montrent que le potentiel n'est pas vraiment exploité. C'est dommage, car chaque kilo traité dans nos installations améliore de manière significative le bilan CO₂ de la population, par la production de biogaz avec une efficacité supérieure à leur incinération, alors que les sous-produits (compost et digestat) alimentent les sols agricoles en matières organiques essentielles à leur bon fonctionnement.

FD: Quels sont les freins que vous identifiez auprès des communes?

LG: Le système actuel de taxe au sac, majoritairement développé dans les communes du périmètre, est défavorable à la collecte des biodéchets. Plus les communes collectent les biodéchets, plus leurs charges augmentent, ce qui limite leur engagement à respecter les principes¹ de valorisation de l'Ordonnance fédérale sur les déchets (OLED). Une solution autre que de généraliser la taxe au poids des ordures ménagères serait que le prix des sacs intègre les charges de collecte des biodéchets, permettant une contrepartie aux communes. On peut estimer que l'augmentation serait de 30 à 60 centimes pour un sac de 35 litres. Une autre difficulté est l'évolution négative de la qualité des collectes.

FD: Ecorecyclage dispose pourtant d'un tri optique très performant.

LG: Le tri optique est particulièrement important pour développer la filière de biodéchets. Malgré tous les efforts fournis en matière de communication, il y a toujours 20% d'usagers des tournées vertes qui éliminent, intentionnellement ou non,

¹ Priorité à la valorisation matière des déchets urbains et traitement conformément à l'état de la technique (art. 12 et 13, OLED).



Le site d'Ecorecyclage, aussi illustré en couverture, offre de nombreux services: déchetteries communale et professionnelle, tri des déchets organiques (y compris déconditionnement des invendus des commerces), production de biogaz, de compost et d'engrais naturel. Depuis 2017, l'entreprise a également développé Taïga, un service qui crée et entretient des jardins dans le respect des sols et de la biodiversité. Pour en savoir plus: ecorecyclage.ch, taiga-creations.ch

leurs déchets de manière incorrecte. Ces mauvaises actions ou erreurs ne doivent cependant pas remettre en question la filière, parce que les avantages sont largement supérieurs à l'obligation de tri des matières indésirables.

Mais ce tri a un coût, tout comme l'incinération des plastiques extraits. Le volume croissant de matières indésirables nous a malheureusement contraints à annoncer aux communes une augmentation de tarif pour 2022. La priorité est que la matière organique récupérée à la sortie du processus permette la création de produits équilibrés pour l'agriculture, labellisés «bio bourgeon», ce qui limite aussi l'importation de phosphore issu de filières non renouvelables et souvent contaminées par des métaux lourds.

FD: Quels rôles peuvent jouer les différents acteurs pour améliorer la filière?

LG: Nous sommes particulièrement reconnaissants aux utilisateurs finaux de nos produits (agriculture, paysagisme, services communaux, etc.) et aux communes qui font l'effort de favoriser la valorisation des biodéchets. Elles respectent ainsi le sens

des lois et de la vie. Les communes qui douteraient encore du bilan environnemental positif et des garanties de qualité sont les bienvenues pour visiter nos installations et poser leurs questions.

En communiquant avec la population, les périmètres de gestion des déchets, les communes et le canton jouent également un rôle important pour la qualité et la quantité des biodéchets collectés. Il serait cependant indispensable d'assurer un financement plus équilibré par rapport à la collecte des ordures ménagères.

Pour limiter les matières indésirables dans les biodéchets, un engagement volontaire de la grande distribution à ne mettre à disposition que des sacs compostables serait certainement efficace. Ces sacs sont encore en plastique, puisque leur écobilan est jugé meilleur, mais celui-ci ne tient évidemment pas compte de leurs effets délétères sur la filière des biodéchets.

Pour tout renseignement:

Luc Germanier, directeur, 021 821 84 84, luc.germanier@ecorecyclage.ch
ecorecyclage.ch